

**Présents :**

- Equipe enseignante : M.Diény *Directeur* - CPA Mme Drissi–CPB Mme Vautier - CE1B Mme Maurer-Montauzé – CE2B Mme Bronner / Mme N'Kouei- CE2 CM2 Melle Prévost - CM2A M Grauwet – CM2B Mme Poirier- CE2A : Mme Eggerickx – CPCE1 Mme Marchetti –CM1B : Mme Ottenwaelter - Mme Barthélémy, Mme Thévenot – excusée : CM1A Mme Ait El Mahi
- Mairie : excusée : Mme Lanlo *Maire adjoint, Affaires scolaires et périscolaires*
- Représentants des Parents d'élèves FCPE : Mme Lepage, Mme Méhard Baudot, Mr Martins, Mr Tuypens,

**→Questions à la municipalité**

**1 : Taux d'encadrement des temps périscolaires midi/soir ; demande d'augmentation du nombre d'animateurs**

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 30 enfants pour les temps de cantine et de 1 animateur pour 18 enfants pour temps d'activités type ALSH. 50 % des animateurs ont le BAFA, 30 % sont en formation, 20 % n'ont pas de diplôme.

Cette année , 20 animateurs passent leur BAFA théorique et 80 ont suivi des formation autour du « développement psychoaffectif de l'enfant de 3 à 10 ans ».

Les Référents sont en formation BAFD et travaillent autour de la rédaction du projet pédagogique et du management.

Des formations ont également eu lieu autour du rôle et des missions des animateurs (mission, positionnement, sanction..)

Compte tenu des contraintes budgétaires de la ville, le nombre d'animateurs ne peut pas être augmenté en dehors des taux officiels.

**2.: Retour des propositions de la mairie à al suite de la réunion du 17 mai.**

La Référente du temps périscolaire et son adjoint seront maintenu sur l'école l'année prochaine. Une réflexion va être conduite quant à l'encadrement particulier nécessité par les 12 élèves prévus sur la classe d'Ulis l'année prochaine.

**3 : Activités périscolaires**

a) Si il y a une grève des animateurs, il n'y a pas de facturation mairie

b) Organisation : chaque famille a reçu une information sur l'organisation de l'année 2016 2017.

Le temps périscolaire se déroulera de 15h45 à 17h30 avec ensuite une sortie échelonnée de 17h30 à 18h30.

Les familles choisiront sur le Portail famille soit ALSH soit Accompagnement scolaire 3 fois par semaine, le quatrième jour étant banalisé pour des activités ALSH (différents Ateliers).

Soirée banalisée :

- le mardi pour les CM1 et CM

- le vendredi pour les CP, CE1 et CE2

L'année sera divisée en 2 grandes périodes. En ce qui concerne l'organisation des activités ALSH, il y aura une présentation des différentes activités sur une semaine, une inscription sur la deuxième semaine puis le démarrage de l'activité la troisième semaine.

c) Il n'y a pas de suppression des intervenants extérieurs. Ils seront simplement gérés par les Référents comme cela se passe actuellement dans la gestion des accueils de loisirs pendant les vacances.

**4: Cantine**

Une information sera donnée à la rentrée sur les campagnes anti-gaspi. Pour de plus ample renseignements, les familles peuvent s'adresser aux représentants des parents qui ont participé aux commissions de restauration.

En ce qui concerne les PAI alimentaire, en ce qui concerne les plateaux repas, ce sont les familles qui fournissent le repas ( la tarification est différente). Il n'y a pas la possibilité matérielle de fournir des repas de substitution à la carte en fonction des pathologies des enfants.

**5 : Piscine**

Un nouveau projet pédagogique est en cours d'élaboration pour l'année 2016 2017. La diminution de la surface de bassin attribuée aux classes permettra de libérer un MNS qui pourra ainsi prendre en charge un groupe supplémentaire d'enfants. Lorsqu'une classe est à la piscine, il y aura donc 2 MNS + 1 Professeur + les parents éventuels habilités pour encadrer 3 groupes d'enfants ou plus. Lorsqu'il y aura 2 classes à la piscine, il y a aura 3 MNS + 2 profs + les parents éventuels habilités pour encadrer 5 groupes d'enfants ou plus.

**6 : Equipement du dernier TNI pour la classe de l'Uliss :** Cet équipement devrait se réaliser début 2017.

**→ Vie de l'école**

**7. Bilan RASED**

Nous avons la chance d'avoir un Réseau d'Aide complet. Mme Barthélémy ( psychologue scolaire), Madame Thévenot ( Maître G) et Madame Murzeau travaillent sur de nombreuses écoles de Meudon et Meudon La Forêt selon les indications de Monsieur l'Inspecteur. Madame Barthélémy est à la disposition des familles et des enseignants. Elle peut recevoir les familles en entretien, faire passer des bilans aux enfants, assurer un suivi ponctuel si nécessaire, apporter conseil et réponses aux enseignants à leur demande. Mme Thévenot travaille en lien avec les enseignants en début d'année pour identifier les élèves qui ont besoin d'aide. Une prise en charge est proposée aux familles. Elle aide les enfants à se sentir bien à l'école, à améliorer leurs relations aux autres enfants et/ou à reprendre confiance en eux afin de pouvoir mobiliser leurs compétences pour entrer dans les apprentissages.

**8 Remplacements**

La situation reste très tendue sur notre académie. Il manque des professeurs pour assurer tous les remplacements. Les organisations syndicales ont été reçues par le directeur académique qui travaille sur plusieurs pistes pour remédier à cette situation très douloureuse pour tous : concours supplémentaire et embauche de contractuels pour assurer un enseignant devant chaque classe à la rentrée...

**9. Effectif et structure**

Les effectifs sont en légère hausse prévue pour l'année prochaine. La structure, complexe à mettre en œuvre, n'est pas encore

définitivement arrêtée au jour du 24 mai. Quoi qu'il en soit, les classes resteront malheureusement très chargées... Les élèves d'ULIS devront être inclus dans leur classe d'âge et iront sur l'Ulis ponctuellement pour bénéficier de l'enseignement du Professeur spécialisé.

#### **10. Avenant au Projet d'école / Projet « Plus de Maître que de classe »**

Le Directeur académique a attribué à l'école un moyen d'enseignement supplémentaire avec la nomination d'un maître surnuméraire. L'enseignant retenu par Monsieur l'Inspecteur est Mme Prévost. Son travail se répartira selon deux grands axes : 50 % du temps en co-intervention dans les classes avec les professeurs (tous les niveaux de classes seront balayés dans l'année), 50 % du temps sur des actions transversale autour de l'Education morale et civique et le « Bien vivre ensemble ». La modalité précise de ses missions sont en cours de rédaction et seront validées par Monsieur l'Inspecteur d'ici la rentrée de septembre 2016. Elles seront présentées au premier conseil d'école d'octobre 2016 et seront annexées comme un volet particulier du prochain projet d'école.

#### **11. Plan Vigipirate**

Une information particulière a été présentée aux professeurs concernant PPMS qui comprend désormais un nouveau volet annexé sur les attitudes à suivre en cas d'intrusion ou d'attentat. Ces mesures sont accessibles par tous sur le site du ministère à l'adresse : <http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>.

Pour le moment aucunes directives n'ont été données en ce qui concerne un exercice dans les écoles élémentaires. Une information sera donnée aux enfants. Ses modalités sont en cours d'élaboration.

#### **12 Sorties et spectacles de fin d'année**

Toutes les classes participeront à une sortie en fonction des autorisations accordées par la mairie (tous les sites ne sont pas accessibles à cause de Vigipirate). Les destinations restent « secrètes » pour garder la surprise aux enfants ! Elles ont été communiquées oralement aux délégués des parents élus.

De la même façon chaque classe présentera en juin un petit spectacle aux familles, sur invitations, si l'avancée du travail le permet...